



Frédéric SICARD, Bâtonnier de Paris.

Frédéric Sicard, élu Bâtonnier de Paris le 25 juin 2015, porte au plus haut les valeurs de la noble profession d'avocat, avec un sens aigu de la solidarité, fidèle en cela aux enseignements de son mentor : Philippe Lafarge, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Paris.

Une vocation apparue dès son plus jeune âge, lorsque sur les bancs de l'école il se faisait l'avocat du Père Noël auprès d'une enseignante qui bien maladroitement s'était faite « briseuse de rêves ». Une vocation entretenue tout au long de sa scolarité jusqu'à sa prestation de serment le 9 janvier 1985, mais qui faillit s'évanouir quelques semaines plus tard, dans le fracas d'un terrible accident de la circulation qui l'immobilise des mois durant pour une longue convalescence.

La suite est le fruit d'une rencontre déterminante celle de Philippe Lafarge dont il venait de rejoindre le cabinet pour un stage. Alors qu'il le connaissait à peine, ce brillant avocat lui confie durant cette période d'immobilisation, l'élaboration du chapitre consacré au droit du travail dans ce qui demeure à ce jour, l'ouvrage de référence consacré au droit du travail dans les procédures collectives « Procédures collectives et droit du travail » (Nathan, Edition 1990). Une collaboration qui sera à l'origine de sa spécialisation en droit social. Très attaché à la transmission des savoirs, Il a été chargé d'enseignement en droit du travail pendant 15 ans et continue d'intervenir régulièrement dans le cadre de formations continues.

Frédéric SICARD a été l'un des plus proches collaborateurs du Bâtonnier Philippe LAFARGE, associé en 1990 au cabinet que celui-ci avait fondé avec le Bâtonnier Georges FLECHEUX. Il a pendant 5 ans cogéré la plus grande SCM française rassemblant plus d'une centaine d'avocats exerçant sous de nombreuses formes de structures d'exercice. Le moyen d'acquérir une connaissance hors pair de ce qu'il convient de faire pour assurer le développement des cabinets d'avocats et de la profession en général.

Après avoir repris en 2010 un exercice individuel, il devient associé du cabinet LA GARANDERIE & Associés, le 1er janvier 2014.

Engagé au service de la profession

Estimant que l'on est avocat avant tout pour les autres, Frédéric Sicard a très tôt souhaité s'engager dans la défense de la profession, avec pour principale ligne de conduite le souci de travailler pour le bien commun.

Il a été membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (de 2007 à 2009), Secrétaire du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (en 2008 et 2009), membre et Secrétaire du Conseil National des Barreaux (de 2009 à 2011).

Avant d'assurer pendant deux ans la coordination des travaux du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris aux côtés du Bâtonnier Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, avec lequel il a su nouer une solide amitié, il était coresponsable de la commission collaboration et membre de la commission de l'exercice.

Il a été délégué du Barreau de Paris et du Conseil National des Barreaux au Comité de Liaison Inter Ordres pendant 3 ans (2009-2010 et 2011), membre de la Commission Nationale des Professions Libérales (ancienne CNCPL) de 2010 à 2011. Il est membre du Conseil d'administration de la Caisse Nationale des Barreaux Français à laquelle il a été élu en 2011.

En tandem avec Dominique ATTIAS candidate au Vice-Bâtonnat, il a été élu le 25 juin 2015 Bâtonnier de Paris pour la période 2016 - 2017.

Marié et père de deux enfants, il est né le 26 décembre 1960.

CONTACTS PRESSE

Alexia Chiche
a.chiche@rb-associes.fr
06 15 34 18 30

Philippe Sclavon
p.sclavon@rb-associes.fr
06 70 29 51 29

rb & associés
communication